



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/AWGLCA/2008/L.9
4 décembre 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION CONCERTÉE
À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION**

Quatrième session

Poznan, 1^{er}-10 décembre 2008

Point 7 de l'ordre du jour

Rapport de la session

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial de l'action
concertée à long terme au titre de la Convention
sur sa quatrième session**

Rapporteur: M^{me} Lilian Portillo (Paraguay)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quatrième session du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) s'est tenue sur le site de la Foire internationale de Poznan (Pologne) du 1^{er} au 10 décembre 2008.

2. Le Président du Groupe de travail, M. Luiz Figueiredo Machado (Brésil), a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a également souhaité la bienvenue à M. Michael Zammit Cutajar (Malte), Vice-Président du Groupe de travail, et à M^{me} Lilian Portillo (Paraguay), Rapporteuse.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} décembre, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/AWGLCA/2008/14).
4. À la même séance, l'ordre du jour ci-après a été adopté:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Élection du Bureau.
 3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:
 - a) Une vision commune de l'action concertée à long terme;
 - b) Une action renforcée aux niveaux national/international pour l'atténuation des changements climatiques;
 - c) Une action renforcée pour l'adaptation;
 - d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;
 - e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.
 4. Programme de travail pour 2009.
 5. Rapport à la Conférence des Parties à sa quatorzième session sur les progrès accomplis.
 6. Questions diverses.
 7. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 6 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 7 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx décembre, le Groupe de travail a examiné le projet de rapport sur sa quatrième session (FCCC/AWGLCA/2008/L.9). À cette même séance, sur proposition du Président, le Groupe de travail a autorisé la Rapporteuse à achever le rapport de la session, avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

Annexes

(À compléter)
